



DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE BUDGET 2011

Lundi 6 décembre 2010

Hôtel de Région

Contact presse

Région Haute Normandie : Sébastien Vau-Rihal
tel : 02 35 52 57 57, port : 06 13 13 62 65
sebastien.vau-rihal@cr-haute-normandie.fr



SOMMAIRE

- **Propos introductifs**.....Page 3
- **Le budget 2011 en chiffres**.....Page 4
- **Enseignement-éducation**.....Page 5
243 millions d'euros
- **Formation professionnelle et apprentissage**.....Page 6
198 millions d'euros
- **Développement économique et emploi**.....Page 7
69 millions d'euros
- **Recherche et innovation**.....Page 9
- **Environnement et aménagement**.....Page 10
37 millions d'euros
- **Transports régionaux**.....Page 12
156 millions d'euros
- **Culture, sport, vie associative**.....Page 14
43 millions d'euros
- **Santé**.....Page 15
4 millions d'euros

Propos introductifs



« Outre la particularité d'être le premier budget de la mandature, l'exercice 2011 en présente une autre et pas des moindres. **Pour la première fois dans la jeune histoire des Régions, celles-ci proposent un budget en baisse** (de l'ordre de 5%) par rapport à 2010 ! Cette évolution n'est pas la conséquence d'une volonté politique, du moins pas celle des élus régionaux, mais bien **le résultat des contraintes imposées par le gouvernement français.**

Depuis l'essor de la décentralisation au début des années 1980, jamais l'Etat n'avait enclenché pareil recul au détriment des collectivités locales.

Prenant le contre-pied du sens de l'Histoire, et de ce que nous observons dans la majorité des pays de l'Union européenne, le gouvernement français a bel et bien engagé **un processus de recentralisation des politiques publiques avec, paradoxalement, un appel chaque jour plus insistant pour financer des infrastructures portuaires, ferroviaires ou routières décidées par l'Etat !**

Flirtant avec les limites de la législation en vigueur, notamment les principes constitutionnels d'autonomie financière et de libre administration des collectivités, la majorité présidentielle a délibérément fait le choix de couper les ailes aux Régions en leur ôtant tout levier fiscal. Avec le gel des dotations en guise de deuxième lame, **les Régions sont désormais privées de toute marge de manœuvre en matière de ressources.** Dans ce secteur comme dans d'autres, le **pas écouté les mises en exprimées par les élus locaux confondues.** Dont acte, en s'applique à tous, elle sera Je constate avec une certaine ces décisions est la maîtrise aujourd'hui par ceux-là à des déficits records et qui reprochent ici, en Haute-suffisamment endetter notre collectivité. La logique a parfois des raisons que la raison ignore... Quoi qu'il en soit, la Haute-Normandie, je m'en félicite, dispose aujourd'hui **d'une situation financière saine et maîtrisée.** Nous veillerons à **poursuivre, malgré ces contraintes, l'exercice de nos missions sans hypothéquer l'avenir des générations futures.**

« Nous veillerons à poursuivre, malgré ces contraintes, l'exercice de nos missions sans hypothéquer l'avenir des générations futures. »

président de la République n'a garde et inquiétudes légitimes de toutes sensibilités République la loi votée respectée à la lettre.

ironie que l'argument justifiant des dépenses publiques prônées mêmes qui ont conduit la France depuis des années nous Normandie, de ne pas

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous maintiendrons donc un taux d'investissement élevé sans creuser outre mesure la dette régionale. Les **dépenses de « fonctionnement » seront une nouvelle fois gérées au plus juste, les priorités hiérarchisées et les engagements tenus.** En revanche, dans ce nouveau contexte particulièrement contraint, la Région ne viendra pas compenser les retraits et autres désengagements de ses partenaires comme elle a pu le faire par le passé. Les retards constatés dans la mise en œuvre du Contrat de projets Etat-Région, du fait des différents maîtres d'ouvrage (et jamais du fait de la Région), nous permettront de redéployer certains crédits. De même, **nos acquis (trains neufs, lycées reconstruits, par exemple) libèrent eux aussi des disponibilités financières pour l'application de nos politiques nouvelles** telles qu'approuvées par les Haut-Normands à une large majorité.

Respect des citoyens en maîtrisant les dépenses donc, mais aussi respect des engagements pris devant eux au sein du « contrat » défendu par la majorité régionale. L'ensemble de nos propositions sera appliqué durant la mandature qui débute. Investissements et ambition pour la Haute-Normandie de demain, c'est dans ce sens que nous poursuivrons notre action dans le cadre d'une gestion efficace nous permettant de mener nos politiques en améliorant la vie quotidienne des Haut-Normands et en préparant l'avenir. »

Le Président de la Région Haute-Normandie,
Alain Le Vern



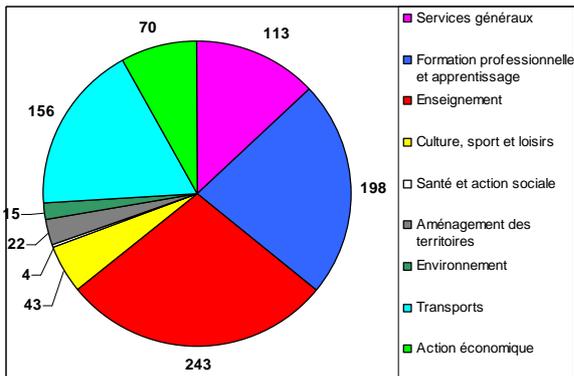
BUDGET



LE BUDGET 2011 EN CHIFFRES

Un contexte inédit

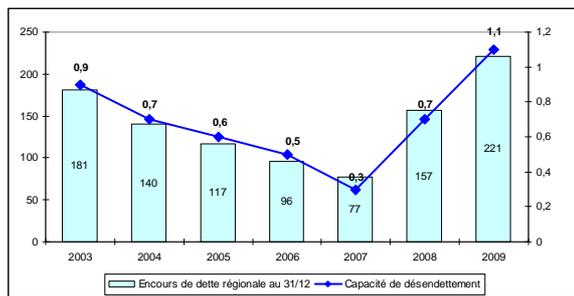
Avec un montant total de 979 millions d'€ (927 millions d'€ hors mouvements financiers), le budget 2011 connaît pour la première fois depuis la création des Régions en 1981 une baisse de 5%. Cette situation s'explique par les nouvelles réalités auxquelles sont confrontées les collectivités : transfert de nouvelles compétences, gel des dotations, abolition de la taxe professionnelle, nouvelle répartition des impôts locaux...



Malgré cette « mise sous perfusion », la collectivité régionale a décidé de ne pas pénaliser les ménages haut-normands, déjà mis à mal par la crise financière. Ainsi, **comme les années précédentes, la fiscalité n'augmentera pas en 2011**. Par ailleurs, la Région poursuivra ses efforts d'investissements afin de soutenir l'activité économique.

Une gestion saine pour ne pas hypothéquer l'avenir des Haut-Normands

La Région poursuit sur la voie d'un **endettement maîtrisé** (225 millions d'€). Ce choix délibéré de l'exécutif est dû à l'incertitude qui pèse sur l'évolution des recettes dans les années à venir. Celles-ci étant très probablement amenées à baisser, la position de la collectivité lui permettra de conserver son indépendance grâce à des recettes fiscales propres. C'est cette gestion stricte du budget qui permet à la Haute-Normandie de figurer **dans le peloton de tête des Régions les plus solvables** : avec 129,29 € de dette par habitant au 31 décembre 2009, c'est la **4^e Région la moins endettée** par habitant.



Fiscalité : une nouvelle donne

Privées de levier fiscal, les Régions sont devenues totalement dépendantes des dotations de l'Etat, avec des versements effectués avec de plus en plus de retard.

Fiscalité directe : alors que la fiscalité directe (taxe professionnelle, taxe sur le foncier bâti et non bâti...) représentait 30% de ses recettes réelles de fonctionnement en 2009, la Région ne perçoit plus à partir de 2011 aucun produit de fiscalité directe.

Fiscalité indirecte : la taxe sur les cartes grises est la dernière recette régionale sur laquelle l'Assemblée régionale dispose du pouvoir de fixer un barème. La cotisation économique territoriale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, qui remplace la taxe professionnelle, comporte 2 volets : une cotisation foncière des entreprises (CFE) et une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Les Régions ne sont bénéficiaires que de la CVAE dans la limite de 25% du produit collecté mais n'ont aucun moyen d'action sur le calcul de cette CVAE, dont le montant est fixé par l'Etat.

Enseignement- éducation



ENSEIGNEMENT-EDUCATION >> 243 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Achever le programme prévisionnel d'investissements qui a déjà permis d'améliorer considérablement l'état des lycées haut-normands. Parmi les lycées dont la réhabilitation ou la rénovation est en cours ou à venir : lycées Jacques Prévert à Pont-Audemer, Marcel Sembat et EREA Françoise Dolto à Sotteville-lès-Rouen, Louise Michel et Aragon à Gisors...
- Améliorer la performance énergétique des lycées, dans la logique de l'appel à projets Energies lancé en 2011 en vue d'encourager les économies d'énergies, l'usage de sources d'énergies diversifiées, le développement des énergies renouvelables.
- Poursuivre les efforts en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire : construction du campus recherche en neurosciences à Mont-Saint-Aignan, construction du pôle "logistique" à l'université du Havre...
- Soutenir les actions ou programmes pédagogiques favorisant la réussite scolaire et l'égalité des chances : Kinema, Région Langues (qui devient polyglotte), Atoustages (service de mise en relation des offres et demandes de stages pour les lycéens), Lumières des cités, Entreprendre pour apprendre, Olympiades de mathématiques et de chimie, appels à projets autour des pratiques sportives et culturelles ...

>> Zoom Pôle régional des Savoirs : ouverture à la fin de l'année



Situé sur le boulevard de l'Europe à Rouen, le pôle régional des Savoirs accueillera fin 2011 la cité des Métiers de Haute-Normandie et une quinzaine d'associations dédiées à la culture, à l'environnement, à la santé et à la formation. Entièrement financé par la Région (montant des travaux : 22,4 millions d'euros), le projet sera exemplaire au niveau environnemental. La cour intérieure de 800 m² sera recouverte d'une membrane gonflable, légère, transparente et économique, l'une des premières de ce type en France.

Nouveau

Des produits locaux au menu des lycées

Depuis quelques mois, les collectivités du "276" (Région Haute-Normandie, Département de l'Eure, Département de Seine-Maritime) mènent une réflexion partagée autour de la restauration scolaire. Ayant déjà réalisé diverses expérimentations dans les établissements, les trois collectivités souhaitent maintenant s'organiser pour permettre aux jeunes Haut-Normands de déguster chaque jour à la cantine des produits locaux (pain, viandes, produits laitiers, fruits et légumes).

La carte Région : toujours plus fort

Dès la rentrée 2011, la carte Région s'enrichira d'un nouveau "segment" et la carte Région Liberté sera mise en place pour les jeunes entrant en 1^{ère} année d'enseignement supérieur.



FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE >> 198 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Adopter et mettre en œuvre le **Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF)** qui se substituera au Plan régional de développement des formations (PRDF) adopté en 2006.
- Mettre en œuvre **deux nouveaux dispositifs adoptés par la Région** : le **Contrat d'accès à la qualification** (pour les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire) et le **Contrat de sécurité professionnelle** (pour les personnes licenciées pour motif économique).
- Renforcer la politique de soutien à l'emploi et à la formation des personnes handicapées : constitution d'un **groupement d'intérêt public Handicap** coordonnant l'action publique dans ce domaine.
- Développer **les formations ouvertes et à distance** pour répondre aux attentes très fortes du public.
- Poursuivre **la réalisation du Schéma des formations sanitaires et sociales** : évolution de la carte des formations, poursuite de la réforme de la formation d'infirmier...
- Favoriser **un meilleur équilibre territorial dans l'offre de formation sanitaire et sociale**.
- Améliorer les conditions d'études pour les élèves de ces secteurs : **construction de deux Instituts de formation des soins infirmiers, à Dieppe et au Rouvray, lancement de la réhabilitation de l'Institut du développement social de Canteleu**.
- Mettre en œuvre les **nouvelles conventions quinquennales pour l'apprentissage**.
- Accompagner les CFA pour **prévenir le décrochage des jeunes et les ruptures de contrats d'apprentissage**.

>> Zoom

Un Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles

Etabli suite à la loi d'Orientation et de formation professionnelle tout au long de la vie de novembre 2009, le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) succède en 2011 au Plan régional de développement des formations (PRDF). Comme son prédécesseur, il a pour ambition de « définir une programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières ». Principale évolution par rapport au PRDF, le CPRDF est un contrat tripartite (qui a donc une valeur prescriptive) signé entre l'Etat, la Région et le Rectorat. Elaboré par la Région au sein du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP), il fera l'objet jusqu'en mars d'une concertation préalable avec les acteurs de la formation professionnelle. Le projet de contrat sera ensuite soumis pour consultation aux Départements.

Nouveau

Le Contrat d'accès à la qualification

Avec le concours des Missions locales, le Contrat d'accès à la qualification offre à des jeunes de 16 à 25 ans qui n'ont pas le premier niveau de qualification, un accompagnement personnalisé leur permettant de se qualifier.

Le Contrat de sécurité professionnelle

Le Contrat de sécurité professionnelle propose à des personnes licenciées pour motif économique une aide pour s'engager dans un processus de formation et leur assure une stabilité de leurs ressources le temps de la formation.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI >> 69 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Adopter et mettre en œuvre le **Contrat régional de développement économique (CRDE)** qui permettra de fédérer les partenaires économiques et institutionnels sur des projets partagés et des ambitions communes.
- Lancer et mettre en œuvre l'**appel à projets Energies**, vaste programme en sept volets visant différentes cibles (entreprises, filières économiques, laboratoires de recherche, particuliers...) et ayant pour ambition de stimuler et d'accélérer la mutation technologique, économique et écologique de l'appareil productif régional autour des énergies (au pluriel).
- Mettre en ligne le **nouveau portail internet Haute-Normandie Espace Entreprises**, avec intégration d'un espace dédié à la création-reprise d'entreprises, et mettre en place des actions de formation à l'utilisation de ce nouvel outil.
- Développer les **leviers de financement des entreprises, petites et grandes : capital investissement, garantie de prêts bancaires** (maintien du Fonds mutuel de garantie de la SIAGI expérimenté en 2010 pour faciliter l'accès au crédit des très petites entreprises de l'industrie et des services à l'industrie), **prêts de soutien** (maintien du prêt régional de soutien aux PME créé en 2009).
- Soutenir les **pôles de compétitivité et les filières d'excellence**, y compris les filières émergentes, qui contribuent à stimuler le développement des PME.
- Renforcer la **politique d'appui à la création et à la reprise d'entreprises** afin de consolider le taux de pérennisation des structures créées.
- Encourager l'émergence et le développement de **nouveaux modèles économiques** : soutien plus efficace à **l'économie sociale et solidaire** (révision de l'appel à projets Eco-Région solidaire, création de l'Aide régionale à l'économie sociale et solidaire), **nouveau dispositif Région Coopérative** pour favoriser la reprise d'entreprises par les salariés sous forme coopérative, soutien aux **groupements d'employeurs...**
- Elargir l'offre d'accueil d'entreprises : **réhabilitation de friches industrielles, aide à l'aménagement de parcs d'activités et d'hôtels d'entreprises** respectant les nouvelles normes liées à l'environnement et la maîtrise de l'énergie.
- Poursuivre les actions menées avec la Région Basse-Normandie pour **développer le tourisme** : élaboration d'un Plan régional pour l'accueil des touristes, actualisation de la charte de la formation aux métiers du tourisme...
- Adapter les dispositifs régionaux d'aide à l'agriculture, pour **favoriser une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus porteuse d'emplois**, en anticipant la future réforme de la politique agricole commune (PAC).
- Encourager **l'organisation de la filière forêt-bois** afin de créer une véritable dynamique autour de la valorisation des forêts et de la diversification des modes d'utilisation du bois (bois de construction, bois d'industrie et bois d'énergie) : renforcement des aides, élaboration d'un programme de développement du bois énergie.

>> Zoom

Appel à projets Energies : une double ambition

Lancé en janvier 2011 en direction des entreprises (petites et grandes), des organismes de recherche, des particuliers et de nombreux acteurs publics (bailleurs sociaux, communes et structures intercommunales...), l'appel à projets "Energies" entend faire progresser la Haute-Normandie tant sur le volet environnemental (économies d'énergie, réduction des émissions à effet de serre, développement des énergies renouvelables...) que sur le volet économique : attirer des entreprises travaillant dans la production d'énergies renouvelables, inciter les industries actuelles à engager une reconversion indispensable, faire émerger des modes de production nouveaux, développer et soutenir des programmes de recherche, adapter l'offre de formation. Recherche-innovation, formation, entreprises-industries, dans chacun de ces secteurs, la Haute-Normandie doit se positionner comme un territoire de référence.

Vers un Contrat régional de développement économique

Document prospectif assorti de propositions précises, le CRDE sera soumis en mai prochain au vote de l'assemblée régionale. Il établira de façon concertée la stratégie régionale de développement de la Haute-Normandie pour la prochaine décennie. L'objectif est d'accroître la compétitivité du territoire de manière durable, en privilégiant les emplois et les activités non délocalisables et en soutenant l'innovation et la recherche.

Nouveau

Région Coopérative

Ayant pour but d'encourager la création et la reprise d'entreprises haut-normandes par les salariés sous une forme coopérative, le nouveau dispositif Région Coopérative consiste à verser une aide au créateur-repreneur. Pour un euro investi dans le capital de la société coopérative (SCOP, SCIC), les salariés bénéficient d'un apport financier équivalent, plafonné à 5 000 euros par salarié et à 100 000 euros par entreprise créée ou reprise.

L'ARESS

Dédiée au secteur de l'économie sociale et solidaire, la nouvelle aide régionale à l'économie sociale et solidaire (ARESS) permet de soutenir à la fois le lancement et la consolidation d'activités dans ce domaine.

Un programme de développement du bois énergie

En partenariat avec l'ADEME, la Région mène depuis plusieurs années des actions pour développer le bois énergie en Haute-Normandie. Aujourd'hui, elle souhaite aboutir à la définition d'une stratégie globale fixant des objectifs quantitatifs et qualitatifs en matière de valorisation des ressources énergétiques renouvelables.

Une étude va donc être engagée dans les prochains mois afin d'élaborer un état des lieux de la filière, de définir son potentiel de développement et de proposer un programme d'actions.

RECHERCHE ET INNOVATION

Les priorités de la Région en 2011

- Renforcer le **potentiel régional en matière de recherche et d'innovation** : accroissement du rôle des grands réseaux de recherche, soutien au CRIHAN*, déploiement du réseau haut débit SYRHANO*.
- Renforcer les compétences des laboratoires et entreprises : développer les ressources humaines au sein des laboratoires régionaux en **facilitant l'intégration de jeunes chercheurs**, notamment via une augmentation du nombre d'allocations de recherche versées par la Région à des doctorants.
- Développer de **nouvelles capacités de recherche et d'innovation** : soutien aux équipements lourds structurants (CERTAM*, CISE*), constitution d'un centre de recherche et d'innovation de dimension internationale sur les matériaux du nucléaire, projet de construction de serres de recherche sur le végétal et l'agronomie, création d'un Institut de recherche biomédicale de Haute-Normandie...
- Favoriser la **diffusion de la recherche et de l'innovation** dans l'économie et la société, en lien avec l'Agence régionale de l'innovation SEINARI, Science Action Haute-Normandie et H2O.
- Soutenir les **projets innovants, individuels et collectifs, des entreprises, en particulier dans le domaine énergétique**, pour faire de la Haute-Normandie un territoire d'excellence dans ce secteur (c'est l'objet de l'appel à projets Energies lancé en 2011).

>> Zoom

Le CERTAM

Démarré mi-2009, le chantier de restructuration du CERTAM (centre de recherche de très haut niveau spécialisé dans la mise au point de moteurs propres et économes en énergie) doit s'achever au second trimestre 2011. L'opération, qui a coûté 10 millions d'euros ont été financés à 100 % par la Région. Elle comprend notamment l'extension du centre de transfert de technologies pour développer ses capacités d'étude des polluants atmosphériques.

*CRIHAN : Centre de ressources informatiques de Haute-Normandie. SYRHANO : Système réseau de Haute-Normandie. CERTAM : Centre d'études et de recherche technologique en aérothermique et moteurs. CISE : Campus Intégration des systèmes électroniques de l'ESIGELEC



ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT >> 37 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Mettre en place, dans le cadre de l'appel à projets énergies, **le chèque Energie**, nouveau dispositif d'aide aux économies d'énergie destiné aux particuliers.
- Poursuivre la politique en faveur des pays et agglos en coopération avec les Départements de l'Eure et de Seine-Maritime dans le cadre du « 276 » : **bilan des contrats de territoires** en cours et révision des contrats les plus avancés.
- Elaborer, en partenariat avec l'Etat, le **Schéma régional Climat Air Energie** qui comprend notamment un volet "éolien terrestre" (en cours de finalisation) et qui devra intégrer le Plan régional de la qualité de l'air adopté en 2010.
- Bâti, également en partenariat avec l'Etat, un **Schéma régional de cohérence écologique** dont l'objectif est de conforter la politique régionale en matière de protection et mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité.
- Faire évoluer le Plan Climat Energie vers un **Plan Climat Energie territorial**.
- Inciter les élus et autres responsables locaux à **recourir plus systématiquement aux "conseillers énergétiques partagés"**, techniciens dont le rôle est de conseiller les collectivités en matière de maîtrise énergétique des bâtiments publics et d'énergies renouvelables, et développer le réseau des espaces Info Energie au sein des territoires.
- Encourager **les économies d'énergie et la performance énergétique dans l'habitat social**, notamment à travers la réalisation des projets retenus à l'issue de "l'appel à projets 276 pour une haute qualité environnementale".
- Développer et promouvoir **l'observatoire régional de la Biodiversité, des habitats et des paysages** créé en 2010.
- Procéder à l'installation de **l'observatoire Climat énergies**.
- Soutenir le **parc naturel régional des Boucles de la Seine normande** : 2011 sera une année importante avec la définition du projet de charte du parc et sa mise à l'enquête publique.
- Poursuivre les **opérations de rénovation urbaine** inscrites dans la convention quadripartite passée avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine, avec une vigilance particulière portée aux questions d'environnement et d'accessibilité des équipements.

>> Zoom

La Conférence des 8 Régions du Bassin parisien

Souvent confrontées à des problématiques similaires, les 8 Régions du Bassin Parisien (Ile-de-France, Bourgogne, Haute-Normandie, Picardie, Centre, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Basse-Normandie) ont décidé de travailler ensemble pour produire une vision partagée de cet espace de vie de 25 millions d'habitants. L'objectif est de dégager des perspectives et propositions d'actions communes, sur le court et le long termes. Depuis 2008, cette démarche de coopération s'est structurée à travers la Conférence des présidents des Régions du Bassin parisien (la C8), présidée depuis novembre 2010 par Alain Le Vern. Parmi les sujets d'actualité : la simplification de la tarification ferroviaire au-delà des frontières administratives, une meilleure coordination des politiques d'aménagement pour intégrer les problématiques de déplacements entre Paris et les régions limitrophes... Egalement en projet : l'élaboration d'un contrat interrégional entre les 8 Régions à l'horizon 2014.

Nouveau

Des logements sociaux en haute qualité environnementale

Grâce à "l'appel à projets 276 pour une haute qualité environnementale" initié par la Région et les deux Départements dans le cadre du "276", en partenariat avec l'ADEME, une douzaine de projets immobiliers innovants et de qualité ont été sélectionnés. Au final, ce sont 336 logements sociaux neufs répondant aux normes de haute qualité environnementale (et pour la plupart labellisés "bâtiment basse consommation") qui vont être construits en 2011 avec le soutien des collectivités. Pour le plus grand bénéfice de leurs occupants qui profiteront à la fois d'un meilleur confort et d'une baisse des charges.

Un observatoire Climat énergies

Opérationnel début 2011, l'observatoire Climat énergies a pour missions d'identifier les gisements d'économies d'énergie, d'apporter une aide à la décision et de mesurer l'efficacité des politiques publiques, notamment au regard des émissions de gaz à effet de serre

Le chèque Energie

Se substituant aux aides aux chauffe-eau solaires, aux panneaux photovoltaïques et aux chaudières et poêles à bois, le chèque Energie propose une approche plus globale et toujours plus efficace. Il prévoit en préalable à tout autre investissement la réalisation d'un "audit énergétique", cofinancé par la Région et réalisé par des professionnels agréés. Une fois l'audit réalisé, le particulier pourra bénéficier d'une nouvelle aide de la Région pour réaliser les travaux d'isolation préconisés ou, dans le cas de logement déjà bien isolé, pour faire installer un équipement fonctionnant aux énergies renouvelables (solaire, bois...). Seront ainsi soutenus et réalisés les travaux les plus efficaces en terme énergétiques.



TRANSPORTS REGIONAUX >> 156 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Mettre en service et promouvoir la **nouvelle gamme de tarification régionale baptisée HN'Go**.
- Mettre en œuvre le **Schéma régional des infrastructures et des transports (SRIT)** adopté en décembre 2009.
- Etendre progressivement jusqu'en 2013 la **mise en place du système de billettique multimodal Atoumod** sur tout le territoire régional.
- Poursuivre les **études en cours**, notamment concernant : **la nouvelle gare à Rouen, l'amélioration des liaisons vers Paris et le réseau à grande vitesse, l'amélioration des dessertes périurbaines Rouen-Elbeuf, la réouverture de la ligne Rouen-Evreux...**
- Poursuivre les efforts de **modernisation des infrastructures ferroviaires** : Rouen-Elbeuf, Rouen-Caen, terminus d'Yvetot.
- Anticiper les **commandes de nouveaux trains**, notamment dans la perspective de l'amélioration de la ligne Le Havre-Rouen-Paris.
- Préparer le lancement des travaux (prévu pour fin 2011) sur la **ligne Serqueux-Gisors** afin de rétablir et développer la circulation des voyageurs en train.
- Poursuivre le programme de **modernisation et la mise en accessibilité des gares et pôles d'échanges**, tout en élaborant en concertation avec la SNCF, un « schéma gares » visant à rendre les gares plus performantes et plus accueillantes.
- Poursuivre les engagements et investissements en faveur du **Syndicat mixte du port de Dieppe** et du **Syndicat mixte de l'aéroport de Deauville-Normandie**.
- Accompagner la **réalisation du tramway du Havre** et le **renforcement du métrobus de Rouen**.
- Achever les projets routiers inscrits au contrat de plan Etat-Région 2000-2006 : **mise à 2x2 voies de la RN 27, déviation sud-ouest d'Evreux, déviation de Beuzeville, rocade nord du Havre, déviation de Gisors...**
- Renforcer l'attractivité du **Grand Port Maritime du Havre** en élargissant l'hinterland ferroviaire dans la perspective notamment d'une plate-forme multimodale.
- La Région soutient le **Grand Port Maritime de Rouen** (1^{er} port céréalier d'Europe) pour qu'il consolide sa position d'excellence en finançant le projet d'arasement des points hauts du chenal. Il permettra ainsi de s'adapter à l'évolution du trafic et de la flotte mondiale.
- Pour améliorer le **transport de fret**, la Région financera la modernisation de l'axe Serqueux-Gisors. La rénovation de cet axe permettra dès 2013 d'y faire circuler du fret entre le Havre et Paris et de rétablir les trains voyageurs.

>> Zoom

Atoumod

Initiée par la Région et mise au point en partenariat avec les 16 autorités organisatrices de transports de Haute-Normandie (Départements, agglomérations...), Atoumod est une petite carte à puce « sans contact » qui permet d'acheter et de stocker sur un seul support rechargeable différents titres de transports en fonction de ses besoins et habitudes de déplacements. Testée fin 2010 auprès des abonnés de la ligne de train Rouen-Val de Reuil, Atoumod est opérationnelle en janvier 2011 sur le réseau TER. Elle sera étendue progressivement aux autres réseaux (bus Région, métrobus et réseaux urbains, cars départementaux...). Pour en savoir plus, rendez-vous à l'espace d'information Atoumod en gare de Rouen ou sur www.atoumod.fr.



Nouveau

HN'Go

HN'Go (HN pour Haute-Normandie), c'est le nom des nouvelles formules d'abonnement mises en place en janvier par la Région et la SNCF pour permettre aux Haut-Normands de circuler à moindre coût sur le réseau régional de trains et de bus Région. Se substituant à l'ancienne gamme Région Transports (Région Transports travail, Région Transports études, Région Transports tout public...), HN'Go offre l'avantage d'être plus simple et mieux adapté aux différents besoins.

Culture, sport, vie associative, santé

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE >> 43 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Les priorités de la Région en 2011

- Assurer le **maintien des crédits consacrés à la culture**, dans un contexte de désengagement de l'Etat et malgré les difficultés financières et incertitudes qui pèsent sur les collectivités.
- **Moderniser les salles et équipements (avec prise en compte de critères environnementaux et de maîtrise de l'énergie)**. Au programme côté culturel : la nouvelle salle de musiques actuelles d'Evreux, la restructuration des scènes nationales de Dieppe et du Havre, du centre culturel Marc Sangnier à Mont-Saint-Aignan et du théâtre des Chalands à Val-de-Reuil. Côté sport, outre le grand stade du Havre et le palais des sports de Rouen en cours, 6 nouveaux équipements devraient voir le jour en 2011, financés dans le cadre des contrats de territoires.
- Soutenir **l'emploi dans les secteurs culturel et sportif**, notamment à travers les **emplois tremplins** et les **groupements d'employeurs**.
- Accompagner les **salles de cinéma indépendantes dans le passage au numérique**, grâce à un nouveau dispositif d'aide financière.
- Amplifier **l'aide à la création cinématographique** (augmentation du Fonds d'aide Région/CNC en direction des téléfilms), dont les retombées sur l'emploi, l'hôtellerie-restauration et l'image de la Haute-Normandie sont significatives.
- Constituer un **collectif olympique** en vue de préparer les meilleurs athlètes régionaux aux JO de Londres.
- Inscrire la **lutte contre les discriminations** comme un axe majeur de la politique en faveur de la jeunesse et de la vie associative.



>> Zoom

Les emplois tremplins régionaux

La Région prévoit de financer une centaine de nouveaux emplois tremplins en 2011. Destiné à soutenir et conforter la vie associative en favorisant la création d'emplois qualifiés et pérennes dans les associations sportives, culturelles et de loisirs, ce dispositif 100% Région, comporte aussi un volet formation obligatoire pour permettre aux personnes recrutées d'atteindre un niveau de qualification leur permettant de s'insérer durablement dans la vie professionnelle.

Nouveau

Le fonds d'aide à l'édition revu et corrigé

Auparavant réservé aux ouvrages sur l'histoire, la mémoire, le patrimoine architectural, urbain et paysager de la Haute-Normandie, le fonds régional d'aide à l'édition s'élargit. Il pourra désormais être utilisé pour soutenir l'ensemble des projets d'édition régionaux : romans, livres jeunesse, policiers, ouvrages de science-fiction, poésie, bande dessinée, livres d'art...

Son et lumière : une nouvelle aide à l'équipement

La Région crée en 2011 un nouveau dispositif d'aide à l'équipement des établissements et pôles culturels régionaux. Sont concernés le matériel de son, lumière, plateau, éléments d'accrochage, logiciels et matériels informatiques.

Les priorités de la Région en 2011

- Accompagner l'effort d'équipement des établissements de santé, en particulier en ce qui concerne la **cancérologie**. Objectif : offrir à tous les Haut-Normands une prise en charge régionale de qualité des pathologies cancéreuses, au niveau du diagnostic comme au niveau du traitement. Dans ce cadre, la Région financera en 2011 l'achat d'un robot chirurgical pour le CHU de Rouen associé au centre Henri Becquerel, matériel ultra performant améliorant la prise en charge des malades et constituant en même temps un facteur d'attractivité pour les jeunes chirurgiens.

- Traiter les **problèmes de démographie médicale** (pénurie de praticiens) auxquels la Haute-Normandie est confrontée : **soutien au regroupement des professionnels de santé** (maisons de santé pluridisciplinaires), reconduction du dispositif créé en 2008 pour **inciter les jeunes médecins à s'installer** dans les zones rurales ou semi-rurales déficitaires ou fragiles, étude d'un **nouveau dispositif d'allocation** à destination des jeunes praticiens réalisant un post-internat en Haute-Normandie.

>> Zoom

La fondation Charles Nicolle

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'acquisition d'équipements de pointe pour les établissements de santé, la Région soutient depuis plusieurs années l'association Charles Nicolle, reconnue d'utilité publique, qui s'est donné pour mission de recueillir des fonds pour doter les hôpitaux haut-normands en matériels biomédicaux innovants.

En 2011, la Région a décidé de concentrer ses financements en accompagnant la transformation de cette association en fondation d'intérêt régional, statut qui lui donnera la possibilité de récolter des fonds privés et donc d'augmenter les ressources consacrées à l'amélioration de la qualité des soins en Haute-Normandie.

